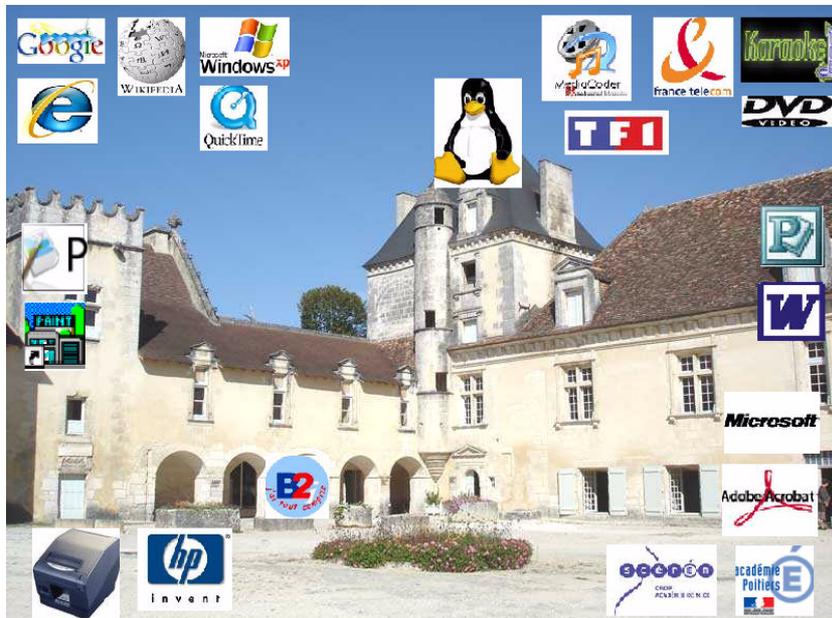




École Publique LE LINDOIS



Sommaire

Avant le concours

Compétences du B2I	3
Règlement du concours	4, 5
Tableau des questions	6
Mot de passe	7, 8

Questions et réponses

<i>Question 1</i>	<i>Les éléments de l'ordinateur</i>	9
<i>Question 2</i>	<i>Rétablir les espaces et la ponctuation</i>	10
<i>Question 3</i>	<i>Les communes de Charente</i>	11
<i>Question 4</i>	<i>Un blog, qu'est-ce que c'est ?</i>	12
<i>Question 5</i>	<i>L'animal recherché</i>	13, 14
<i>Question 6</i>	<i>Les livres du CDDP de la Charente</i>	15
<i>Question 7</i>	<i>Les jardins du château de l'Oisellerie</i>	16, 17
<i>Question 8</i>	<i>Le sondage</i>	18, 19, 20
<i>Question 9</i>	<i>Les photos</i>	21, 22
<i>Question 10</i>	<i>La charte Internet</i>	23, 24
<i>Question 11</i>	<i>Le fond d'écran</i>	25
<i>Question 12</i>	<i>Le Tour de France 2007 en Charente</i>	
	<i>- Question et démarche</i>	26
	<i>- Renseignements</i>	27, 28
	<i>- Réponse</i>	29, 30, 31, 32

Rappel : les compétences du B2I

Le référentiel est constitué de cinq domaines.

Trois correspondent à des compétences techniques ou manipulateurs :

- s'approprier un environnement informatique de travail,
- créer, produire, traiter, exploiter des données,
- communiquer, échanger.

Deux correspondent à des compétences transversales :

- adopter une attitude responsable,
- s'informer, se documenter.

Les items ont été associés aux programmes mis en place depuis la rentrée 2002.

Le nombre d'items par domaine est au maximum de six.

Le référentiel de compétences proposé donne une place forte aux aspects citoyens des utilisations des technologies de l'information et de la communication.

En effet, face aux mutations engendrées par les développements rapides de la société de l'information, il appartient au système éducatif de former les citoyens à la connaissance et au respect des règles concernant les libertés des personnes, le respect des droits relatifs à la propriété intellectuelle, à l'esprit critique concernant les résultats des recherches et traitements effectués par les machines.

1. S'approprier un environnement informatique de travail

1.1 : Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent.

1.2 : Je sais allumer et éteindre l'équipement informatique ; je sais lancer et quitter un logiciel.

1.3 : Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider.

1.4 : Je sais accéder à un dossier, ouvrir et enregistrer un fichier.



2. Adopter une attitude responsable

2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.

2.2 : Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.

2.3 : Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.

2.4 : Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit.

3. Créer, produire, traiter, exploiter des données

3.1 : Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son.

3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.

3.3 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes.

3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.

3.5 : Je sais regrouper dans un même document du texte ou des images ou du son.

3.6 : Je sais imprimer un document.

4. S'informer, se documenter

4.1 : Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets.

4.2 : Je sais repérer les informations affichées à l'écran.

4.3 : Je sais saisir une adresse Internet et naviguer dans un site.

4.4 : Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.

5. Communiquer, échanger

5.1 : Je sais envoyer et recevoir un message.

5.2 : Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.

5.3 : Je sais trouver le sujet d'un message.

5.4 : Je sais trouver la date d'envoi d'un message.

Règlement du rallye-concours « Ecole & Messagerie 2007 »

Toutes les modalités du rallye-concours...
L'Équipe Départementale d'Animation en Informatique Pédagogique (EDAIP 16) organise en partenariat avec le CDDP 16 un rallye-concours intitulé : « **Ecole & Messagerie 2007** ».

Cette opération poursuit deux objectifs principaux :

- Développer l'usage d'internet et de la messagerie électronique par les élèves.
- Offrir une situation de validation de nombreux items du B2I (Brevet Informatique et Internet)

Participation.

- Ce concours est réservé aux classes de cycle 3 des écoles publiques du département de la Charente. Il constitue un outil d'aide à l'utilisation de la messagerie par les élèves à des fins de correspondance et permet la validation d'items du B2I.

Les épreuves sont communes à tous les niveaux de classe. Cependant, un classement séparé sera établi en fonction du niveau le plus élevé de la classe inscrite (Par exemple niveau CM2 pour un CM1-CM2).

Inscription.

- L'inscription gratuite s'effectuera sur le site de l'Inspection académique **dans les pages TICE. Date limite : le 22 décembre 2006.** Cette inscription déclenchera automatiquement l'attribution d'une adresse, d'un identifiant et d'un mot de passe.

L'EDAIP ouvrira alors pour chaque classe participante une adresse électronique du type « bp.RNE de l'école.niveau@ac-poitiers.fr », exemple : bp.0160777Z.ce2-cm1-cm2@ac-poitiers.fr.

Si cette boîte est déjà en service (inscription les années passées par exemple), il conviendra de l'utiliser.

Pour les échanges liés au concours, il conviendra d'utiliser exclusivement l'a-

dresse créée à cet effet et non l'adresse administrative de l'école.

Cette adresse sera consultable sur le site <http://webmail.ac-poitiers.fr>.

Il sera également possible de l'installer sur un logiciel de messagerie afin d'en automatiser l'utilisation. (un conseil : faites appel à l'animateur TICE de votre circonscription pour cette manipulation).

Cette adresse restera ensuite l'adresse pédagogique de la classe, même après la fin du concours. Elle pourra servir dans toute correspondance à but pédagogique (classes d'environnement,...).

Nouveau ! Cette année, le rallye-concours, s'appuiera sur un thème: La Charente.

Déroulement.

- Le concours se déroulera sur la période comprise **entre le 8 janvier et le 13 avril**, soit 12 semaines de classe si on exclut les vacances de février.

Nouveau ! Les épreuves demanderont une **réponse dans un formulaire en ligne** sur le site de l'IA16 (d'où l'appellation « rallye »). Ce formulaire sera protégé et accessible avec les identifiants de boîte aux lettres du concours. Il comprendra des zones de saisie de texte dans lesquelles les réponses pourront être rédigées.

Les classes participantes devront répondre à **12 questions**. Le jury du concours met en ligne, chaque lundi, la question de la semaine. Cette question est expédiée par messagerie électronique. Les épreuves s'enchaînent par ordre croissant de difficulté.

Les 2 dernières questions sont destinées à départager les équipes en position d'être récompensées. Elles s'appuient sur une production originale utilisant l'outil informatique. Un jury spécial est réuni pour départager les concurrents. Ces épreuves seront données dès le début du concours afin de laisser le temps aux participants d'y répondre.

Il n'y a pas d'obligation de répondre dès la publication de la question. On peut grouper les réponses. Néanmoins, afin de ne pas per-

dre le fil, nous vous conseillons de saisir vos réponses à échéances régulières.

La date-butoir pour la saisie des réponses est le 14 avril 2006. Après cette date, l'accès à la saisie sur le site sera fermé.

Tâches à accomplir.

- Les questions comporteront un certain nombre de tâches obligatoires. (Un envoi en courrier joint, un sondage à effectuer, ...)

On privilégiera l'utilisation de la messagerie électronique lors d'enquêtes ou d'échanges entre classes.

Correction des épreuves.

- **Chaque classe qui s'inscrit s'engage à corriger les épreuves de deux autres classes.** Cette correction devra impérativement se dérouler dans les trois semaines qui suivent la rentrée des vacances de Pâques soit **entre le 2 et le 18 mai.**

A ces fins, chaque classe participante aura accès en ligne à un corrigé type ainsi qu'à un formulaire de notation pour les deux «copies». Il lui sera possible de demander des précisions à la classe qu'elle corrige par messagerie électronique.

Les épreuves de production (n° 11 et 12) ne sont pas concernées. Elles seront corrigées par un jury spécial.

Classement.

- Chaque réponse juste apportera un nombre de points en fonction de la difficulté de la question. A l'issue du concours, un classement sera établi et publié. Les vainqueurs seront récompensés par différents lots attribués à la classe. Les récompenses pour les écoles arrivées en tête sont remises lors d'une petite cérémonie organisée un mercredi après midi au CDDP de La Couronne.

Pour mémoire, l'année passée, les dix premiers ont été récompensés par des lots tels qu'un appareil-photo numérique, une imprimante, un routeur ou des bandes dessinées.

Aide en ligne.

- Au fur et à mesure de leur envoi aux participants, les questions seront publiées sur le site de l'Inspection Académique de la Charente **dans les pages TICE.**

A l'issue du concours, les réponses seront ajoutées à la page du site. Elles resteront disponibles pour les collègues qui souhaitent s'en servir comme exercices.

La participation au concours entraîne l'acceptation de fait de ce règlement.

Palmarès 2006.

- Niveau **apprentissage:**

1er : Gensac-la-Pallue – 2ème : Les Métairies – 3ème ex-aequo : Cézanne-Renoir Angoulême et Champagne-Vigny

- Niveau **Validation:**

1er : Nicolas Vanier Saint-Yrieix - 2ème ex-aequo : Victor Hugo Angoulême et Le Lindois.

Palmarès 2005.

1er : Hiersac – 2ème : Victor Hugo Angoulême – 3ème : Lessac.

Palmarès 2004.

1er : Le Lindois – 2ème : Robert Doisneau Ruelle – 3ème : Cagouillet Cognac.

Inscription individuelle

Je m'inscris pour participer au Concours École et Messagerie.

Je ne m'inscris pas pour participer au Concours École et Messagerie.

Signature :

N° de la question	Thème	Compétences informatiques <i>Autres compétences disciplinaires</i>
1	<i>Les éléments de l'ordinateur</i>	1. S'approprier un environnement informatique de travail 1.1 : Je sais désigner et nommer les principaux éléments composant l'équipement informatique que j'utilise et je sais à quoi ils servent.
2	<i>Rétablir les espaces et la ponctuation</i>	3. Créer, produire, traiter, exploiter des données 3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation.
3	<i>Les communes de Charente</i>	1. S'approprier un environnement informatique de travail 1.3 : Je sais déplacer le pointeur, placer le curseur, sélectionner, effacer et valider. <i>Pour trouver une information, je sais chercher dans un document</i> • <i>classique : calendrier de la Poste</i>
4	<i>Un blog, qu'est-ce que c'est ?</i>	2. Adopter une attitude responsable 2.2 : Je respecte les autres et je me protège moi-même dans le cadre de la communication et de la publication électroniques.
5	<i>L'animal recherché</i>	5. Communiquer, échanger 5.1 : Je sais envoyer et recevoir un message. 5.2 : Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé.
6	<i>Les livres du CDDP de la Charente</i>	4. S'informer, se documenter 4.1 : Je sais utiliser les fenêtres, ascenseurs, boutons de défilement, liens, listes déroulantes, icônes et onglets. 4.2 : Je sais repérer les informations affichées à l'écran. 4.3 : Je sais saisir une adresse Internet et naviguer dans un site. 4.4 : Je sais utiliser un mot-clé ou un menu pour faire une recherche.
7	<i>Les jardins du château de l'Oisellerie</i>	2.4 : Je trouve des indices avant d'accorder ma confiance aux informations et propositions que la machine me fournit. <i>Pour le travail en direct dans les jardins, logique et géométrie : échelles, retournement de figures, symétrie.</i>
8	<i>Le sondage</i>	5. Communiquer, échanger 5.1 : Je sais envoyer et recevoir un message. 5.2 : Je sais dire de qui provient un message et à qui il est adressé. 5.3 : Je sais trouver le sujet d'un message. 5.4 : Je sais trouver la date d'envoi d'un message. 3. Créer, produire, traiter, exploiter des données 3.1 : Je sais produire et modifier un texte, une image ou un son. 3.2 : Je sais saisir les caractères en minuscules, en majuscules, les différentes lettres accentuées et les signes de ponctuation. 3.3 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes. 3.4 : Je sais utiliser les fonctions copier, couper, coller, insérer, glisser, déposer.
9	<i>Les photos</i>	2. Adopter une attitude responsable 2.3 : Si je souhaite récupérer un document, je vérifie que j'ai le droit de l'utiliser et à quelles conditions.
10	<i>La charte Internet</i>	2. Adopter une attitude responsable 2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC de mon école.
11	<i>Le fond d'écran</i>	Pour « réussir » leur fond d'écran, les élèves devaient être capables de maîtriser pratiquement toutes les compétences du B2I 1. S'approprier un environnement informatique de travail, 2. Adopter une attitude responsable, 3. Créer, produire, traiter, exploiter des données, 4. S'informer, se documenter, 5. Communiquer, échanger.
12	<i>Le Tour de France 2007 En Charente</i>	Pour « réussir » leur Tour de France, les élèves devaient être capables de maîtriser * pratiquement toutes les compétences du B2I (1. S'approprier un environnement informatique de travail, 2. Adopter une attitude responsable, 3. Créer, produire, traiter, exploiter des données, 4. S'informer, se documenter, 5. Communiquer, échanger) * <i>d'autres compétences des domaines de la production d'écrits, des arts visuels et d'autres (voir p 26, démarche pédagogique).</i>

Question



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 8 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007" - C'est parti !

Bonjour et bonne année

C'est parti pour le Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007" !

La première épreuve (qui n'en est pas une) consiste à récupérer le mot de passe. Celui-ci vous servira à accéder au formulaire de saisie des questions.

Rendez-vous sur cette page :

<http://web-ia.ac-poitiers.fr/ia16/pedago/tice/concours/tableaubord.php>

Une fois sur cette page, cliquez dans la liste déroulante et sélectionnez votre classe. Puis, cliquez sur le lien « **Envoyez-nous notre mot de passe** »

(Pour l'enseignant(e), il faut veiller à ce que les « popup » soient autorisés pour le site IA16.

En cas de problème, contactez votre ATICE.)

Dans la nouvelle fenêtre, cliquez sur le bouton « Envoyer ». Relevez à nouveau votre boîte aux lettres du concours. Vous y trouverez ce fameux mot de passe qui vous permettra d'accéder au tableau de bord du rallye-concours. Surtout, ne le perdez pas !

Vous trouverez également les instructions pour démarrer les épreuves.

Bon courage !

M. Concours

Mot de passe du concours

Voir page suivante •

Le mot de passe du concours vers les questions et les réponses

Les années précédentes, les questions étaient reçues et les réponses envoyées par le biais de la messagerie électronique.

La grande nouveauté de cette année a été de passer par le site de l'Inspection Académique de la Charente pour recevoir les questions et renvoyer les réponses.

Pour cela, il fallait recevoir un mot de passe qui servait pour aller chercher chaque question comme pour renvoyer toute réponse. C'est une manière habile d'habituer les élèves à l'environnement habituel des sites où les mots de passe sont nombreux. Attention à ne pas trop les multiplier ! Il vaut mieux utiliser pour plusieurs sites un même mot de passe ou alors noter soigneusement dans un carnet ou une page de traitement de texte quel mot de passe va avec quel site...

Le login

Login, signifie, en français : *nom d'utilisateur*

Un login est un nom d'utilisateur permettant d'identifier un utilisateur qui se connecte sur un ordinateur ou un site Internet. Le login est associé à un mot de passe (en anglais *password*).

Définition prise dans le Dictionnaire de l'Informatique et de l'Internet.



Voici votre **mot de passe** pour accéder au tableau de bord du concours:

* * * * *

Allez sur le site:

<http://web-ia.ac-poitiers.fr/ia16/pedago/tice/concours/tableaubord.php>

Dans la liste déroulante, sélectionnez votre classe. Entrez votre mot de passe et cliquez sur le bouton «Valider». Vous arrivez alors sur le tableau de bord:

-Vous y trouverez plusieurs renseignements:

1) Le nom de votre classe et, à droite du tableau, les liens vers les questions (Cliquez sur «Accéder aux questions» puis utilisez l'ascenseur pour voir le bas de la page). Tous les lundis, une nouvelle question apparaît. La première semaine, vous avez accès aux questions 1, 11 et 12. Pensez d'ores et déjà aux questions 11 et 12 qui vont vous prendre beaucoup de temps.

2) Le nom des deux classes qui corrigeront vos réponses 1 à 10 en fin de concours (Rappel: les questions 11 et 12 sont corrigées par le jury)

3) Le nom des deux classes dont vous corrigerez les réponses 1 à 10 en fin de concours, après les vacances de Pâques. Rassurez-vous, nous vous donnerons les réponses et le barème à ce moment-là afin de vous aider.

-Pour répondre à une question, cliquez dans le tableau du bas sur le lien «Aller à cette question», puis sur «Saisir votre réponse» ou bien sur «Modifier votre réponse» si vous souhaitez revenir sur une question déjà traitée.

Vous pouvez écrire à M. Concours ou à l'ensemble des classes qui vous corrigent ou que vous corrigerez en cliquant sur les liens «Ecrire....» ou en copiant les adresses.

-Calendrier :

Début des questions : **8 janvier 2007**

Fin de saisie des réponses : **14 avril 2007**

Début des corrections : **2 mai 2007**

Fin des corrections : **18 mai 2007**



Question N° 1



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 8 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Ouvrez la photo en pièce jointe et répondez aux questions dans la fenêtre de saisie des réponses (voir le tableau de bord des pages concours du site Web):

A. Donnez le numéro de l'élément de la photo qui correspond à:

-l'unité centrale:

-le clavier:

-la souris:

-l'écran

B. Donnez le nom des éléments suivants:

-n° 3:

-n° 5:

-n° 7:

-n° 12:



Pièce jointe n° 1

C. Donnez le nom et précisez à quoi servent les éléments:

-n° 9:

-n° 10:



Réponse N° 1

Cher M.Concours

Voici les réponses de la question n°1

A. L'unité centrale : n° 8

Le clavier : n° 1

La souris : n° 11

L'écran : n° 6

B. n° 3 : scanner

n° 5 : enceintes ou haut-parleur

n° 7 : webcam ou caméra

n° 12 : appareil photo numérique

C. C'est une clé USB. Elle sert à enregistrer beaucoup de fichiers de textes, d'images ou de musiques.

C'est une imprimante. Elle sert à imprimer des dossiers, des images, des fichiers, des graphiques que nous avons créés ou que nous avons pris sur Internet.

Les CE2 de l'école du Lindois.

Question N° 2



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 15 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Voici un texte décrivant un élément géographique familier de notre département. Malheureusement, en le recopiant, M. Concours a oublié les espaces, les majuscules et la ponctuation. L'épreuve consiste à redonner un aspect lisible à ce texte.

Pour vous éviter d'avoir à le saisir une nouvelle fois, vous pouvez reproduire le texte ci-dessous par un «copier-coller» dans la fenêtre de réponse. Au besoin, faites-vous aider par un adulte.

Le texte (adapté de Wikipedia par M. Concours):

le fleuve charente on dit la charente prend sa source à chéronnac dans la haute vienne à 240 mètres d'altitude elle traverse ensuite la vienne, la charente et la charente maritime

Cette question permet de travailler et valider l'item 3.2

Réponse N° 2



Cher M. Concours

Voici la réponse à la question n° 2

Le fleuve Charente, on dit la Charente, prend sa source à Chéronnac dans la Haute-Vienne à 240 mètres d'altitude. Elle traverse ensuite la Vienne, la Charente et la Charente-Maritime.

Les élèves de l'école du LINDOIS



Question N° 3



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 22 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Voici une liste de communes:

Chasseneuil du Poitou, Soyaux, Foulepouille sur Tardoire, Ruffec, La Chapelle, Guizengeard, Montbron, Verrières, Le Tâtre, Les Herbiers, Theil Rabier, Angoulins, Cognac, Aifres, Oradour Fanais

Certaines font partie du département de la Charente, d'autres non. Dans votre réponse, donnez uniquement la liste des communes charentaises.

Réponse N° 3



Cher M. Concours,

Voici la réponse à la question n°3.

Les communes qui font partie du département de la Charente sont les suivantes :

Soyaux, Ruffec, La Chapelle, Guizengeard, Montbron, Verrières, Le Tâtre, Theil Rabier, Cognac, Oradour Fanais (Theil-Rabier ainsi qu'Oradour-Fanais peuvent aussi s'écrire avec un trait d'union).

Les C.M.2 de l'école du Lindois



Question N° 4



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 29 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Rendez-vous sur le site "Internet sans crainte" en cliquant ici.

Après avoir consulté la vidéo intitulée "Un blog pour tout dire", effectuez ces deux tâches:

A. Recopiez la phrase importante qui apparaît à la fin de la vidéo.

B. Trouvez à quel point du B2i 2006 cette vidéo fait référence, recopiez son numéro et son intitulé.

Réponse N° 4



Cher M. Concours,

A. Il n'y a pas de phrase qui apparaît, mais on entend une phrase pendant la vidéo qui dit : « Les secrets, c'est privé ! Interdit de les publier! »

B. La vidéo fait référence à l'Item 2.2 du B2i, et son intitulé est « Adopter une attitude responsable. »

Les élèves de l'école du Lindois.

Blog : (ou weblog) Traduction officielle : bloc-notes

Carnets, journaux personnels en ligne qui permettent à un internaute de publier au jour le jour ses pérégrinations sur le Net ou de commenter l'actualité d'un sujet qui l'intéresse.

Définition trouvée dans le Dictionnaire de l'Informatique et de l'Internet.

Qu'est-ce qu'un blog ?

Le terme de blog a été formé par l'association de deux termes, *web* (la toile) et *log* (journal). C'est pourquoi on parle aussi de *web log* ou de *weblog*. La pratique et la commodité ont fini par résumer cela en un seul mot, *blog*. La traduction française est **bloc-notes** ou **bloc**.

Le blog est un **site personnel** qui offre à

chacun la possibilité d'exprimer son point de vue personnel sur un sujet particulier et, à tous les lecteurs, de réagir à celui-ci en formulant des commentaires comme dans un **forum de discussion**.

L'une des clefs du succès des blogs provient de leur simplicité. N'importe qui peut créer son blog en quelques minutes. La mise en page met en avant le contenu (le dernier article apparaît en tête), plus que le « décor » du site.

L'interactivité est fondamentale dans la **blogosphère** car les blogs valent autant par le propos du **blogueur** que par ce qu'écrivent les contributeurs et les autres **blogueurs**.

En définitive, la grande nouveauté du phénomène blog est de mettre à la portée des plus jeunes et des plus inexpérimentés diverses technologies, favorisant ainsi l'émergence d'un média de masse.

** Récupéré de « http://droitdunet.fr/telechargement/guide_blog_net.pdf »*

Question N° 5



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 5 février 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Dans cette question vous devrez composer un petit texte illustré en vous servant obligatoirement des informations ou documents donnés par les 3 correspondants ci-dessous. Vous devrez obligatoirement interroger ces 3 correspondants par messagerie électronique pour obtenir les réponses.

-Question à poser à anim.tice.ang-sud@ac-poitiers.fr :

Je recherche un animal, pouvez-vous me donner des indices nous permettant de le trouver?

-Question à poser à anim.tice.ang-est@ac-poitiers.fr :

Pouvez-vous m'envoyer une image de l'animal recherché ?

-Question à poser à anim.tice.confolens@ac-poitiers.fr :

Quel département est symbolisé par cet animal ?

Maintenant que vous avez toutes les réponses, utilisez-les pour composer un petit document illustré. Ce document devra:

-être enregistré au format .pdf ou .doc (dans ce dernier cas, utilisez le traitement de texte Wordpad de Windows)

-comporter tous les renseignements et illustrations reçus

-être transmis par courrier électronique aux 2 classes qui corrigent vos réponses.

Lorsque ce sera fait, indiquez-le dans la fenêtre de saisie des réponses en précisant la date, l'heure d'envoi, les destinataires et le nom du document joint.

Aide anim-TICE-ANG-SUD

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

Bonjour à tous,

Voilà 2 indices pour trouver l'animal :

- Sa taille varie de 28 à 35 mm pour un poids adulte de 7 à 15 g.

- La rapidité n'est pas sa principale qualité.

Aide Alain Burlier



Aide anim TICE

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

Bonjour,

J'ai bien reçu votre question et je suis heureux de pouvoir y répondre

Voici quelques renseignements sur le département que vous recherchez :

- Une superficie de 5 956 km²

- 219 km de routes nationales

- 5 100 km de routes départementales

- 35 cantons, 404 communes, 6 pays

(vous devez utiliser ces renseignements pour composer le texte final)

Vous trouverez également sur les 2 pages web ci-dessous d'autres

informations qui peuvent vous servir :

http://www.cg16.fr/chapitre_connaitre/index.asp?url=chapitre_portrait_de_la_charente/index.html



L'escargot des Charentais

1. Présentation.

Le **Petit-Gris** ou **cagouille** ou *Helix aspersa aspersa*, est un escargot extrêmement répandu sur la façade atlantique française. On le trouve aussi dans les pays méditerranéens (Europe et Afrique du Nord).

Sa taille va de 28 à 35 mm pour un poids adulte de 7 à 15 g. La rapidité n'est pas sa principale qualité.

2. Description.

Le Petit-Gris est l'animal préféré des Charentais. Cet escargot est l'emblème des Charentais parce que le Charentais et le Petit-Gris sont aussi lents l'un que l'autre. Le Petit-Gris se replie souvent au fond de sa coquille comme le Charentais, tranquillement, reste dans sa maison. Le nom de *cagouille* est d'origine charentaise.

3. Habitat.

Il vit dans un département qui a une superficie de 5 956 km², qui comporte 219 km de routes nationales, 5 100 km de routes départementales, 35 cantons, 404 communes, 6 pays, soit 95% du territoire, 339 628 habitants, dont 23 communautés de communes regroupant 371 communes, soit 92% du territoire, 13 446 chambres d'hôtel ou de gîtes, 151 563 actifs dont 7 500 emplois dans l'emballage, 22 700 emplois dans l'agriculture, 3 800 étudiants.

4. Photo.



5. Carte d'identité.

Règne	Animal
Embranchement	Mollusques
Classe	Gastéropodes
Ordre	<i>Stylommatophora</i>
Famille	<i>Helicidae</i>
Genre	<i>Helix</i>
Espèce	<i>Helix aspersa aspersa</i>
Particularités	<i>Les Helix aspersa aspersa sont mangés par les Charentais.</i>
	<i>Il est sale car il bave tout le temps.</i>
	<i>Il porte toujours sa maison sur le dos.</i>

Question N° 6



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 12 février 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

Vous allez devoir effectuer des recherches sur le site du CDDP de la Charente (Votre maître ou votre maîtresse peuvent vous expliquer ce qu'est le CDDP : à qui et à quoi il sert).

Pour commencer cliquer sur ce lien :

www.crdp-poitiers.cndp.fr/cddp16/

La page que vous avez à l'écran, et celles que vous découvrirez après contiennent de nombreux liens (parties de texte soulignées), de nombreuses informations. Il faut donc les observer attentivement pour obtenir les renseignements dont vous aurez besoin pour effectuer vos recherches et répondre aux questions.

-Cliquez sur «Base documentaires»

-Cliquez sur le point rouge de la carte de la région correspondant au CDDP de la Charente

-Dans la fenêtre «chercher» saisir: «chemins de fer en Charente»

-Lancez la recherche

Dans la fenêtre des résultats de la recherche vous trouvez un livre dont le titre est: «Voyages en Charente au temps de la vapeur».

À vous de jouer... pour répondre aux questions suivantes :

A. «Voyages en Charente au temps de la vapeur» est la nouvelle édition d'un livre qui a déjà 10 ans. Quel est le titre de ce livre?

B. Deux auteurs dont Yvette Renaud ont travaillé sur «Voyages en Charente au temps de la vapeur». Quel est le nom de l'autre auteur?

C. Quel est le numéro ISBN de ce livre?

D. Yvette Renaud a écrit d'autres livres. Un de ces livres raconte la vie d'Alfred Renoleau. Quel est son titre exact? Cette question permet de travailler et de valider les items 4.1 à 4.4 du B2i 2006.

Réponse N° 6



Cher M. Concours

A. Le titre de ce livre s'appelle « Chemins de fer de Charente au temps de la vapeur »

B. Le nom de l'auteur qui a travaillé avec Mme Yvette Renaud s'appelle Mr Le Diraison Henry

C. Le numéro ISBN de ce livre est le 2-90377-048-4

D. Le titre exact du livre est « Alfred Renoleau : céramiste charentais ».

Les élèves de l'école du Lindois

Question N° 7

De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 19 février 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"



A. L'image en pièce jointe n° 1 représente les 6 pièces d'un puzzle qui ont été mélangées. Remettez les en bonne place en écrivant les numéros des pièces dans l'ordre. Exemple de réponse:

4 6

3 1

2 5

Pour vous aider, vous devez utiliser le site Géoportail (www.geoportail.fr), et regarder au Nord du Château de l'Oisellerie.

Une fois sur ce site, cliquez sur le carré de la carte du monde qui vous intéresse puis utilisez les outils qui sont mis à votre disposition: champ de recherche, zoom, transparence, déplacement,...

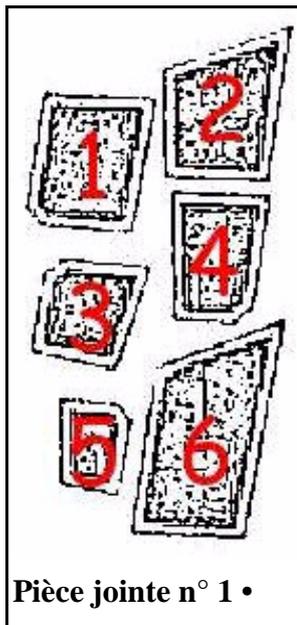
B. M. Concours, qui aime bien travailler avec un logiciel de traitement d'image, a retrouvé sur son ordinateur 2 photos des jardins du Château de l'Oisellerie à La Couronne (pièces jointes n° 2 et n° 3). Quelle photo correspond à la vue aérienne de géoportail?

C. Monsieur Concours est un malin. Qu'a-t-il fait sur une des photos?

D. Ces premières questions vous ont été posées pour vous montrer qu'il faut faire attention à ce qu'on voit sur des photos, des images, des vidéos... et donc vous faire réfléchir à un item du B2i 2006. Donnez le numéro de cet item.

Pour savoir quels items sont concernés, il faudra attendre la période de correction...

Notes: Géoportail est un site Internet qui permet d'accéder à des photos aériennes, des cartes, des renseignements géographiques... sur l'ensemble du territoire français. C'est l'IGN, Institut Géographique National qui en est le propriétaire. Avant de les laisser répondre à la question A, il sera utile de familiariser les élèves avec le fonctionnement du site en leur demandant de rechercher par exemple leur école, le centre d'altitude de St Lary, la Tour Eiffel,...



Pièce jointe n° 1 •





Question à M. Concours

Bonjour, M. Concours

> Nous voulions vous envoyer la question n°7 avec ces pièces jointes mais nous ne pouvons pas dans l'emplacement réservé pour la réponse n°7.

> Comment pouvons-nous faire, pouvez-vous nous aider ?

> Nous attendons votre réponse, merci beaucoup.

> Les élèves de l'école du Lindois.

> Ecole du Lindois (16)



Réponse de M. Concours

Chers élèves du Lindois (et aussi leur enseignant)

Il n'y a effectivement pas de case prévue pour joindre des documents dans le formulaire de réponse de la question 7. J'ai, en revanche, bien reçu vos images.

Je viens d'en discuter avec M. Webmestre qui gère le site et nous vous suggérons d'envoyer vos images par messagerie électronique aux deux classes qui vont corriger vos réponses.

De cette manière, ils vont pouvoir les prendre en compte lors de leur travail de correction.

Je vous souhaite un bon week-end de Pâques.

M. Concours



Réponse N° 7 envoyée aussi, sur les conseils de M. Concours, aux 2 écoles qui corrigent nos réponses

Cher M. Concours,

Nous ne sommes pas allés sur géoportail car nous n'avons pas l'ADSL.

Lorsque nous avons été visiter l'exposition (TRÈS TOUCHER) au château de l'Oisellerie, nous avons visité les jardins et nous avons cherché avec vos pièces jointes.

Voici donc la réponse

2 6

4 1

5 3



La pièce jointe n° 2 est la bonne photo des jardins de l'Oisellerie, Monsieur concours a modifié la photo en rajoutant une fontaine.

Nous vous envoyons deux photos de notre journée au jardin du château de l'Oisellerie.

Nous avons réfléchi à l'item et nous pensons que c'est l'item n°2.4

Les élèves de CE2 de l'école du Lindois.



Question N° 8



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 12 mars 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

Votre mission, si vous l'acceptez, consistera à effectuer un sondage auprès des classes qui participent au concours. La liste des classes et leurs adresses de courriel sont dans la pièce jointe n°1.

En observant bien les réponses demandées ci-dessous, vous devrez rédiger vous-même le texte de la question et le transmettre aux classes en indiquant une date limite de réponse. Après avoir collecté les réponses, complétez les éléments ci-dessous et copiez-les sur le tableau de bord en ligne :

- A. le texte de la ou des questions posées aux autres classes :
- B. le nombre de classes sondées :
- C. le nombre d'élèves sondés :
- D. le nombre de classes ayant répondu :
- E. le nombre d'élèves ayant répondu :
- F. le nombre d'élèves n'ayant pas d'animal de compagnie :
- G. le nombre d'élèves ayant un animal de compagnie :
- H. le nombre d'élèves pour chaque animal de compagnie :
- I. l'animal de compagnie le plus fréquemment cité :

Cette question permet de travailler et valider les items 5.1 à 5.4 et 3.1 à 3.4 du B2i 2006.

Les sondages



1. Opération qui consiste à forer le sol pour déterminer la nature, l'épaisseur et la pente des couches qui le constituent ou pour rechercher des nappes d'eau, de pétrole, etc.
2. Enquête, investigation discrète pour obtenir des renseignements. *Enquête par sondage* ou *sondage d'opinion* : enquête menée auprès d'un certain nombre de personnes considérées comme représentatives d'un ensemble donné (consommateurs, usagers, électeurs, etc.) en vue de déterminer leur opinion.

** Définition du mot « sondage » Dictionnaire Hachette 2000*

- Un sondage peut désigner une technique d'exploration locale d'un milieu particulier.
- Un sondage peut également être une méthode statistique d'analyse d'une population humaine ou non humaine à partir d'un échantillon de cette population.
- Les sondages d'opinion sont l'application la plus connue du grand public de cette technique statistique.
- Plus généralement, les sondages sont des instruments utilisés couramment en sciences humaines.

** Récupéré de « <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sondage> »*

Les sondages par téléphone sont-ils fiables ?

Aujourd'hui, la majorité des sondages sont, en France, réalisés par téléphone. Cette technique s'est rapidement développée ces dernières années au détriment du ' face à face ', c'est-à-dire de l'interrogation des personnes à leur domicile. Les difficultés d'accès aux habitations (digicodes, problèmes de sécurité) ont pesé sur cette évolution.

Le taux d'équipement téléphonique des foyers français est désormais tel que la représentativité des échantillons peut être assurée dans de bonnes conditions. L'avantage du sondage téléphonique, par rapport au face à face, est d'abord d'être plus rapide. Il permet aussi d'assurer une plus grande dispersion géographique de l'échantillon. Il réduit enfin les risques de ' bidonnage ' des enquêteurs, le contrôle de leur travail pouvant être effectué plus facilement.

Le sondage téléphonique a cependant comme inconvénient de se prêter difficilement aux enquêtes les plus complexes. Le questionnaire soumis doit être plus simple dans la mesure où il est impossible de soumettre aux sondés, par écrit, une liste d'arguments.

** Récupéré de « <http://Ipsos.fr> - FAQ sondage »*



Réponse N° 8

Cher M. Concours,

Voici le sondage que nous avons envoyé aux écoles ainsi que les réponses à la question n° 8.

1. Notre texte :

A. Bonjour,

Nous sommes les élèves de l'école du LINDOIS, nous voulons vous poser quelques questions pour notre sondage.

- **Combien d'élèves ont répondu à nos questions ?**
- **Combien d'élèves possèdent un animal de compagnie ?**
- **Combien d'élèves ne possèdent pas d'animal de compagnie ?**
- **Citez nous le nombre d'élèves qui possèdent un chat, un chien, un poisson, un serpent à plumes ou une licorne etc.....**
- **Donnez nous l'animal le plus fréquemment cité ?**

Merci et veuillez donner votre réponse au plus tard le 10/04/2007

Ecole du Lindois (16)

2. Les réponses que nous avons reçues.

B. le nombre de classes sondées : 50

C. le nombre d'élèves sondées : 1153

D. le nombre de classes ayant répondu : 12

E. le nombre d'élèves ayant répondu : 411

F. le nombre d'élèves n'ayant pas d'animal de compagnie : 112

G. le nombre d'élèves ayant un animal de compagnie : 333

H. le nombre d'élèves pour chaque animal de compagnie :

I. l'animal de compagnie le plus fréquemment cité : le serpent à plumes et le chien

* 205 chats

* 232 chiens

* 96 poissons

* 999 serpents à plumes (une seule école a des serpents à plumes)

* 78 licornes (la même école que pour les serpents à plumes)

* 19 lapins

* 6 cochons d'inde

* 16 tortues

* 4 chèvres

* 4 chevaux

* 3 poneys

* 12 poules

* 33 rongeurs

* 3 hamsters

* 19 oiseaux

65 autres



3. Les tableaux des réponses que nous avons reçues en pièce-jointe.

Adresse Internet des écoles qui ont répondu	Nom des écoles qui ont répondu	Nbre d'élèves qui ont répondu	élèves avec animal de compagnie	élèves sans animal de compagnie	chats	chiens	poissons	Serpents à plumes	licornes	Autres
bp.0160615g.cm1-cm2 @ac-poitiers.fr>	CM1-CM2 de Saint-Claud	25	22	3	16	18	8	0	0	15
bp.0160834v.cm2@ac-poitiers.fr>	CM2 de Mme Jamot Puymoyen	23	14	9	6	6	1	999	78	9
bp.0160250k.cm1 @ac-poitiers.fr>		28	23	4 (1 absent)	9	14	14	0	0	* Lapins : 3 * Rongeurs : 6 * Oiseau : 1 * Autres : 2
bp.0160138n.cm2@ac-poitiers.fr >		29	23	6	14	7	7	0	0	* Rongeurs : 3 * Oiseaux : 5 * Lapins : 4 * Tortues : 4
cm1-cm2.0160876R@ac-poitiers.fr		21	17	4	11	10	3	0	0	9
CM2 <bp.0160933c.cm2@ac-poitiers.fr>	ECOLE Jean Moulin - ANGOULEME -	24	11	13	6	4	0	0	0	* Oiseaux : 2 * Rongeurs : 4 * Tortue : 1
bp.0160933c.cm2@ac-poitiers.fr	École Jean Moulin à Angoulême.	24	11		6	4	0	0	0	* Oiseaux : 2 * Rongeurs : 4 * Tortue : 1
bp.0160834v.cm2-2@ac-poitiers.fr	CM2 Mme Goreau-Puymoyen		8	6	6	2	1	0	0	2
cm2.0160470z@ac-poitiers.fr	Marie Curie RUFFEC	27	20	7	10	10	0	0	0	

Un tableau des réponses à notre sondage

Question N° 9



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 19 mars 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- M. Concours recherche des photos pour illustrer ses cours.
- Il a trouvé le site suivant: www.burlier.fr/photos/.

Toutes les photos du site l'intéressent mais il a des doutes. En effet, il se demande si la personne qui a créé ce site a bien le droit de mettre en ligne toutes ces photos.

Désireux de respecter la loi en matière de droit à l'image, il ne sait pas quelles photos il peut récupérer pour ses cours.

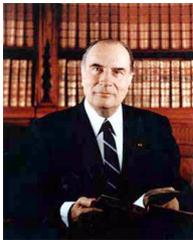
Aidez M. Concours à faire son choix; pour chaque photo:

- précisez s'il peut l'utiliser ou non
- expliquez pourquoi dans un commentaire.

Pour l'enseignant(e)

- Cette question permet de travailler et valider l'item 2.3 du B2i 2006.
Notes: dans un premier temps, laisser les élèves répondre sans aide. Ensuite aller avec eux sur le site www.droitdunet.fr/. Saisir le mot "photos" dans l'outil de recherche et, à l'aide des textes proposés par le site (textes commentés si besoin par le maître), demander aux élèves de répondre à nouveau à la question du concours.

Les photos du site www.burlier.fr/photos/

<p>Une rue de Tokyo</p> 	<p>Le stade de France</p> 	<p>Grégory Coupet</p> 	<p>La place de la Concorde</p> 
<p>Image N° 1</p>	<p>Image N° 2</p>	<p>Image N° 3</p>	<p>Image N° 4</p>
<p>Les fleurs</p> 	<p>François Mitterrand</p> 	<p>Le bébé</p> 	<p>La maison des voisins</p> 
<p>Image N° 5</p>	<p>Image N° 6</p>	<p>Image N° 7</p>	<p>Image N° 8</p>



Réponse N° 9

Cher M. Concours,

Voici la réponse à la question n° 9, nous espérons que nos réponses vous aideront pour faire votre choix.

Image n° 1 : La rue de Tokyo

Oui, on peut l'utiliser car on ne reconnaît pas les gens, ni les bâtiments.

Image n° 2 : Le stade de France.

Non, il faut demander l'autorisation de l'architecte et du photographe.

Image n° 3 : Un gardien de foot Grégory COUPET.

Non, il n'a pas le droit de publier parce qu'il n'a pas demandé à Grégory COUPET et au photographe s'ils sont d'accord.

Image n° 4 : L'Obélisque de la place de la Concorde.

Non, il faut demander au photographe si on peut la publier. Ce n'est plus la peine de demander la permission à l'architecte car il est mort depuis plus de 70 ans.

Image n° 5 : Les fleurs

Non, on ne peut pas parce qu'il faut demander l'autorisation de l'auteur : Friedrich Poyer

Image n° 6 : François Mitterrand

On n'a pas le droit car il faut l'autorisation du photographe, mais on peut s'en servir pour un cours d'histoire.

Image 7: un bébé

Non, il n'a pas le droit de publier des enfants en photo car il faut d'abord l'autorisation des deux parents.

Image n° 8 : la maison d'un ami de Burlier.

Nous n'avons pas le droit parce qu'il faut demander au propriétaire.

Merci.

Les élèves de l'école du LINDOIS

Photos des élèves

Le site Internet de l'école de mon enfant publie les photos des élèves sur son site internet. Puis-je m'opposer à ce que mon enfant y apparaisse ?

Par principe, toute personne, quelque soit sa notoriété et son âge, dispose sur son image et sur l'utilisation qui en est faite d'un droit exclusif et peut s'opposer à sa reproduction et diffusion sans son autorisation.

En ce qui concerne les enfants mineurs, pour rediffuser l'image du mineur sur un site internet, il est nécessaire d'obtenir avant la diffusion l'autorisation des

deux parents. A défaut d'autorisation, le responsable du site s'expose à un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende ainsi qu'à une condamnation à des dommages et intérêts pour l'atteinte portée à ce droit. En conséquence, vous avez le droit de vous opposer à la diffusion de l'image mettant en scène votre enfant. Mais surtout, le responsable du site doit vous demander une autorisation expresse avant toute publication. Une limite existe néanmoins. Si les images sont prises dans des lieux publics, l'autorisation sera requise uniquement si votre enfant est reconnaissable et isolé dans la photographie.

** Récupéré de « <http://droitdunet.fr/photos> »*

Question N° 10



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 26 mars 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Consultez les 3 chartes d'usage de l'Internet à l'école qui vous sont proposées en pièce jointe.
A. En procédant par croisement des 3 documents, choisissez la charte qui vous semble correcte.
B. Justifiez votre choix en précisant quels sont les paragraphes incorrects et pourquoi.
Pièce jointe n° 1 Pièce jointe n° 2 Pièce jointe n° 3

Pour l'enseignant(e)

- Cette question permet de travailler et valider l'item 2.1 du B2i 2006.
Elle permet de susciter un débat dans la classe pour sensibiliser les élèves aux différents points de la charte.



Réponse N° 10



Cher M.Concours,

A . (Charte N°2) Il ne faut pas utiliser Internet seul et pendant les récréations.

B . (Charte N°1) Ce n'est pas l'adulte présent qui est responsable de ce que je dis ou de ce que j'écris.

D . (Charte N°1) Il ne faut pas éteindre l'ordinateur car tous les dossiers non enregistrés s'envoleraient.

F . (Charte N°2) Il ne faut pas demander la permission au maître mais à l'auteur, c'est à dire celui qui a écrit le texte ou la chanson, ou qui a pris la photo.

C'est la charte n° 3 qui est toujours correcte.

Les élèves de l'école du Lindois.





La vraie charte pour utiliser Internet à l'école



A. J'utilise l'ordinateur en présence d'un enseignant ou d'un adulte responsable pendant le temps de la classe et pour faire un travail scolaire.



B. Je suis responsable de ce que j'écris et de ce que je dis. J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots méchants, et avec le souci de me faire comprendre.



C. Je ne donne pas d'informations sur moi ou ma famille (n° de téléphone, adresse...) sur mes goûts, quand j'utilise la messagerie, un forum ou le chat, ou un formulaire de page web.



D. J'alerte le maître si je vois des pages qui me dérangent.



E. Je sais que toutes les fois où je vais sur internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées et consultables.

F. Je respecte la loi sur la propriété des œuvres. Je copie et j'utilise des textes, des images, des sons après avoir toujours demandé la permission à l'auteur.

L'élève :

Le / /

Signature

Question N° 11



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 8 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Cette épreuve consiste à réaliser un fond d'écran qui pourra être mis à la disposition des écoles. Ce fond d'écran devra remplir plusieurs conditions:

-être agréable à regarder

-aider à retrouver les icônes du bureau bien souvent mal rangées.

Ce fond d'écran devra avoir une taille de 800 par 600 pixels. Pour le réaliser, vous pouvez utiliser un logiciel de création d'image (Paint, Photofiltre,...). L'image finie devra être transmise par courriel à M. Concours en pièce jointe au format .bmp ou .jpg.

Lorsque ce sera fait, indiquez-le dans la fenêtre de saisie des réponses en précisant la date, l'heure d'envoi, le destinataire et le nom du document joint.

Démarche pédagogique

* Demander aux élèves

- ce qu'on peut voir sur un bureau, quelles sont les icônes, ou les types d'icônes qui y figurent

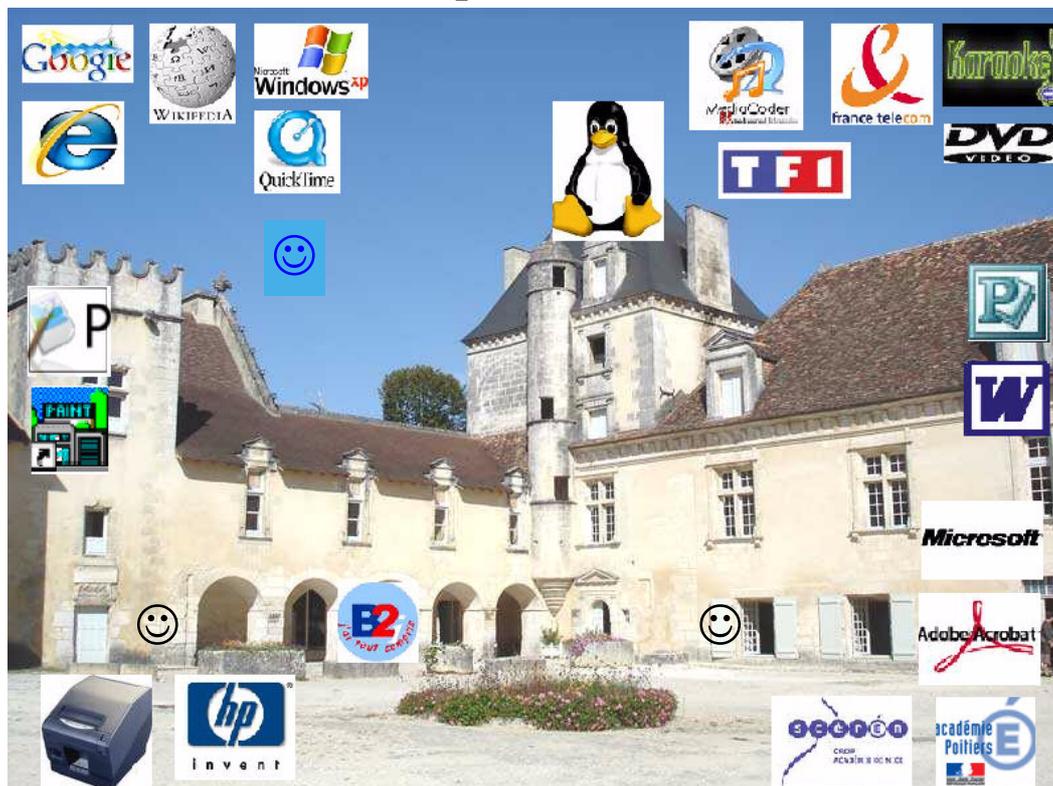
- comment on pourrait se procurer des icônes à utiliser.

- quelle image pourrait servir de « fond ».

* Chercher avec un moteur de recherche les images nécessaires (en classe puis à la maison pour certaines élèves)

* Sous Paint, placer délicatement et logiquement les images choisies.

Réponse N° 11



Question N° 12



De : Concours "Ecole & Messagerie" <concours.messagerie16@ac-poitiers.fr>

Date : lundi 8 janvier 2007

A : Diffusion EDAIP <diffusion.edaip16@ac-poitiers.fr>

Objet : Rallye-Concours "Ecole & Messagerie 2007"

- Cette épreuve consiste à produire un document sur le thème: "Le tour de France 2007 en Charente".

Vous êtes totalement libres de la manière dont vous traiterez le sujet mais l'originalité sera récompensée. Surprenez-nous!

Ce document devra contenir du texte et des illustrations (dessins, photos,...) et sera transmis en pièce jointe par courriel à M. Concours.

Lorsque ce sera fait, indiquez-le dans la fenêtre de saisie des réponses en précisant la date, l'heure d'envoi, l'adresse du destinataire et le nom du document joint.

Démarche pédagogique

1. Les élèves ont librement cherché des renseignements sur le **Tour de France**, puis sur le Tour de France **en Charente**.
2. Ils ont ensuite recherché quelles **étapes** se passaient précisément dans le département.
3. L'apport de l'enseignant a été nécessaire pour expliquer ce qu'est une étape « **Contre la montre** » terme à priori barbare. Pourquoi se battre contre une montre ?
4. Des recherches plus approfondies ont proposé des **images de coureurs** récemment à l'honneur dans les classiques du début de saison cycliste (Vinokourov, Kloden, Freire, Rebellin) puis sur des coureurs français. C'est Sandy Casar qui a été le support du texte final mais tous les coureurs ont servi en **art visuel** pour représenter des coureurs sous divers angles.
5. Les élèves ont **écrit un premier texte** sur l'étape charentaise Cognac-Angoulême du Tour de France 2007. Ces premiers jets étaient plutôt neutres et ne situaient pas assez l'étape en Charente, comme le demandait la question N° 12 du Concours.
6. Apport de l'enseignant : qu'est-ce qui **symbolise** le département de la **Charente** ? Les élèves ont parlé de la **cagouille** (merci, M. Concours, pour votre question N° 5 !) puis du **Cognac** et des **pantoufles**.
7. Les **textes** ont été **retravaillés** en fonction de ces symboles charentais. Un texte a servi de base (celui de l'élève en photo sur la dernière page de ce livret. Il ne peut être reconnu car il est de dos). A ce texte se sont agrégés des pans de texte d'autres élèves.
8. Le projet *Histoires d'écoute* travaillé les mois précédents avait permis de familiariser les élèves au texte de type **roman-photos** d'un écrit réel ou légendaire. C'est ce support qui a servi à la mise en page.
9. Il a fallu faire **coïncider** le **texte** découpé et les **dessins** réalisés.
10. Finalement, le roman-photos créé sous **Publisher** a été mis sous **.pdf** pour un envoi plus rapide.

Renseignements autour du Tour de France 2007

1. Cognac

Chef-lieu d'arrondissement de la Charente, sur la Charente. 20 000 habitants (Cognaçais). Cette métropole des eaux de vie de raisin a fait connaître le cognac dans le monde entier. Hormis la visite incontournable des chais, il faut voir le quartier ancien avec ses superbes hôtels (XV^e - XVIII^e siècles), ainsi que le musée d'art et d'histoire de la ville et celui des arts du cognac. Depuis 20 ans Cognac accueille le Festival du film policier. Ville natale du roi François Ier (1494-1547) et d'un des pères fondateurs de l'union européenne Jean Monnet (1888-1979).
» www.ville-cognac.fr



2. Quelques étapes

25 juillet: 16e étape Orthez - col d'Aubisque (Gourette), 218 km

26 juillet: 17e étape Pau - Castelsarrasin, 188 km

27 juillet: 18e étape Cahors - Angoulême, 210 km

28 juillet: 19e étape Cognac - Angoulême, 55 km (contre-la-montre individuel)

29 juillet: 20e étape Marcoussis - Paris Champs-Élysées, 130 km



3. Des déclarations

Sandy Casar (coureur, Française des Jeux): *"C'est un Tour conçu pour ménager le suspense. Il y a des nouvelles ascensions. On pourra essayer de faire quelque chose, on devrait trouver des opportunités."*

Alain Gallopin (directeur sportif, CSC): *"En somme de difficultés, c'est un Tour comparable à celui de 2006. En juillet, il y avait eu la valse des maillots jaunes. Elle risque de se reproduire l'an prochain. Notre équipe aura des possibilités, Cancellara ou Zabriskie pour prendre le maillot jaune au prologue, Sastre pour le classement général ensuite avec Schleck qui avait déjà cette année le niveau pour terminer dans les cinq premiers. Sastre est juste derrière les grands leaders. Lesquels ? Basso, puisqu'il peut courir, Vinokourov, Klöden. Sastre se positionne avec Valverde juste derrière."*

Roger Legeay (directeur sportif, Crédit Agricole): *"L'exercice de présentation était difficile. Les discours correspondent à la réalité du moment. Patrice Clerc (président d'ASO, nldr) a souligné le rôle des équipes et de leurs managers dans la lutte antidopage. On est satisfait d'entendre qu'on doit travailler tous ensemble."*

Marc Madiot (directeur sportif, Française des Jeux): *"Pour moi, c'est le Tour de la rupture. Moins d'étapes pour les sprinteurs, une arrivée rapide dans la montagne, beaucoup d'étapes dans le sud avec une forte chaleur prévisible, une course difficile à contrôler, cela doit offrir des opportunités. Je regrette seulement que l'on ne passe pas sur les secteurs pavés dans le Nord."*

Marc Sergeant (directeur sportif, Davitamon): *"Le Tour doit être différent chaque année. Je comprends, même s'il est dommage pour nous qu'il y ait moins de possibilités pour les sprinteurs. McEwen a gagné trois étapes ces deux dernières années. L'an prochain, il aura beaucoup moins de chances. Quant à Evans, je crois qu'il a encore une marge de progression pour accéder au podium."*

4. Les différentes étapes expliquées

Gand accueillera l'arrivée de la deuxième étape dont le départ sera donné en France après les deux premières journées de course en Angleterre (prologue à Londres, arrivée de la première étape à Canterbury). Le départ de la troisième étape sera également donné en Belgique, dans la ville flamande de Zulte-Waregem. Dans le sens des aiguilles d'une montre, la course franchira d'abord les Alpes, puis les Pyrénées, le massif principal de cette édition qui comportera notamment le retour en Ariège, au Plateau de Beille, et le Val Louron (par le col inédit du Port de Balès), avant la remontée vers Paris pour la dernière étape Marcoussis - Champs-Élysées le 29 juillet après 3.547 kilomètres parcourus. En plus de cent ans d'existence, le Tour n'est arrivé qu'une seule fois, en 1985, au sommet de l'Aubisque, l'un des cols mythiques des Pyrénées. Entre autres temps forts, deux autres arrivées au sommet (Tignes, Plateau de Beille) et deux grands contre-la-montre (à Albi et à Angoulême) sont également prévus. Deux étapes de haute montagne (Cormet de Roselend avant le jour de repos à Tignes, Iseran et Galibier ensuite) précèdent la plongée vers le Midi (Marseille, Montpellier) et le premier grand "chrono" de 54 kilomètres, dans le Tarn. Enfin les deux dernières étapes (27 & 28 juillet), précédant la traditionnelle étape des "Champs" (qui partira de Marcoussis), arriveront à **Angoulême**, contre-la-montre **Cognac-Angoulême** le 28.

5. Carte du 94 e Tour de France ; 2007



6. Analyse de l'étape Cognac-Angoulême

Gilles Maignan, pilote de Christian Prudhomme, double champion de France du contre-la-montre, 4 Tours de France : « Des grandes lignes droites, de longues portions de belles routes rectilignes, de légers faux-plats montant... Les spécialistes de l'effort solitaire seront les grands favoris de ce contre-la-montre même si un homme en forme, bien placé au général et galvanisé par l'enjeu pourra aussi tirer son épingle du jeu.

Renseignements trouvés

- pour le texte : **site Internet de France Télévision.**
- pour les photos : **Google images.**
- pour les dessins : **école du Lindois.**